

Budget des Activités Sociales et Culturelles, en quelques chiffres

Par accord d'entreprise, France Télécom attribue 2,25 % de sa masse salariale aux Activités Sociales et Culturelles (ASC). En 2011, il représentait :

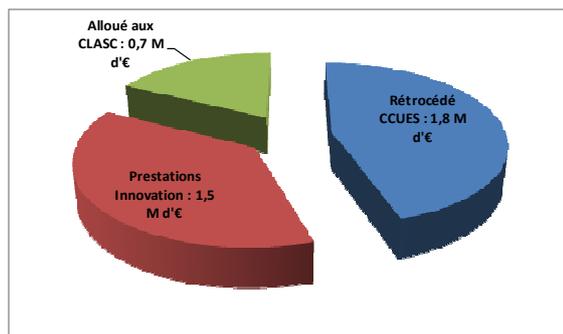
- **Près de 100 M d'€** pour France Télécom,
- **Dont 4 M d'€** pour le CE Innovation.

Sur décision des élus CE, chaque CE (sauf les CE Corse et SCE) rétrocèdent 45% de leur budget aux ASC du CCUES.

Pour 2011, le budget représentait :

- **37,85 M d'€** (budget total rétrocédé)
- **1,8 M d'€** rétrocédés par le CE Innovation

Et donc : **2,2 M d'€** restants pour Innovation.



Flash back 2009 : un héritage DESASTREUX (au CCUES)

Dès 2009, et sur demande de la CFE-CGC/UNSA, un audit financier a permis de mettre en évidence l'héritage catastrophique laissé par ceux qui détenaient les manettes des ASC (... ce n'était pas la CFE-CGC/UNSA) :

- Défaut de trésorerie de 15M d'€
- Gestion budgétaire erratique
- Aravis : un mouton (... ou une marmotte ?) à cinq pattes

L'audit a révélé ce que nous avons prévu et annoncé : la trajectoire budgétaire conduisait tout droit au dépôt de bilan pour cessation de paiement. Le CCUES aurait alors échappé aux élus pour être mis sous tutelle d'un administrateur avec toutes ses activités cessant immédiatement. *Comment en était-on (en étaient-ils ?) arrivé(s) là ?*

Sont en particulier mises en cause : la gestion « brouillonne », les prestations à droit ouvert (sans plafonnement), l'allègre confusion entre ouvrant-droit et ayant-droit, des prestations ... inattendues et incontrôlées, comme par exemple l'explosion des chèques-vacances ... La mise en place urgente de mesures correctives impulsées suite à l'audit, a permis d'échapper à la faillite en 2009 ... mais ne permet toujours pas au plus grand nombre de bénéficier des prestations CE.

Et le « Tableau Magique » ?

Le principe est simple : la **totalité du budget ASC est réparti auprès de l'ensemble du personnel**, de manière **prédictible et transparente**. Les frais de gestion en sont réduits à quelques %, au lieu des 20% des autres CE ou du CCUES. C'est le seul système qui allie **liberté de choix, équité et équilibre financier**. Et il a déjà fait ses preuves ... depuis 2007, là où nous sommes majoritaires !

Dans tous les CE où la CFE-CGC/UNSA sera majoritaire, vous bénéficierez du « Tableau Magique ».

Plus d'infos sur :

<http://www.LeMeilleurDesCE.com>

Et n'oubliez pas ...

22 novembre 2011 : on vote !

- * CE ITR&SI
- * Délégués du Personnel
- * CAP (commission paritaire – fonctionnaires)

Vos correspondants CFE-CGC/UNSA

Jean-François le Bras - 06 70 83 52 96
 Eric Rappé - 06 07 95 22 47
 Thierry Blachère - 01 40 29 66 80
 Christophe Dousson - 02 96 05 21 99
 Valérie Giraud - 06 08 35 99 41
 Yves Ruello - 02 96 05 34 72
 Jean-Marie Roux - 02 99 12 48 69
 Jean-Marc Henry - 06 07 06 61 83
 Maxence d'Eprémèsnil - 01 45 29 68 05

Plus d'infos sur :

www.cfecgc-uns-ft-orange.org

- nos lettres :
- Comprendre & Agir
 - Épargne & actionariat salariés
- pour vous abonner : secretariat@cfecgc-uns-ft-orange.org
- nos blogs :
- www.telecoms-media-pouvoir.net
 - www.adeas-ftgroup.org